



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

COM : Wallis et Futuna

Question au Gouvernement n° 1000

Texte de la question

## ÉLECTRICITÉ À WALLIS-ET-FUTUNA

M. le président. La parole est à M. Napole Polutélé, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

*(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Philippe Meunier. Il s'est trompé de groupe !

M. Napole Polutélé. Monsieur le ministre des outre-mer, lors des débats sur la vie chère en outre-mer qui ont accompagné le vote de la loi de régulation économique que vous avez défendue à l'automne dernier, la question du prix de l'électricité à Wallis-et-Futuna avait été longuement évoquée. Notre assemblée s'était d'ailleurs émue de la situation des prix exorbitants qu'elle avait découverte à cette occasion.

M. Jean-Christophe Lagarde. Pourquoi ce n'est pas l'UMP qui pose la question ?

M. Napole Polutélé. Vous vous étiez alors engagé, au nom du Gouvernement, à examiner de près cette question et à faire des propositions très rapidement.

Le rapport que vous avez commandé à la commission de régulation de l'énergie sur ce sujet vous a été officiellement remis vendredi dernier. L'engagement du Gouvernement a donc été tenu et je vous en remercie, mais il faut maintenant préparer un passage à l'action car le travail remis par les experts vous y invite.

Ce rapport très complet confirme en effet que le prix moyen de l'électricité à Wallis-et-Futuna est cinq à six fois plus élevé que le tarif bleu d'EDF pratiqué en France hexagonale et dans les départements d'outre-mer. Le rapport souligne également que la majorité des habitants de Wallis-et-Futuna sont, du fait de ces prix élevés et de la faiblesse de leurs revenus, en situation de précarité énergétique.

M. Franck Gilard. Prenez l'indépendance, ça ira plus vite !

M. Napole Polutélé. Face à ce sombre diagnostic, le rapport envisage plusieurs pistes d'amélioration et propose des mesures d'application immédiate, des mesures de moyen terme et une stratégie de transition énergétique à plus long terme.

M. Franck Gilard. Ce type est un voyou !

M. Napole Polutélé. Ma question, monsieur le ministre, est donc simple : le Gouvernement partage-t-il les conclusions de ce rapport et envisage-t-il de mettre en place un plan d'actions pour porter remède à la situation de précarité énergétique de nos compatriotes de Wallis-et-Futuna ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Monsieur le député, merci de votre question, posée par un parlementaire libre de ses choix et de ses apparentements.

M. Philippe Meunier. Il a trahi ses électeurs !

M. Victorin Lurel, *ministre*. Le Gouvernement avait pris des engagements, et a tenu ses promesses. Oui, nous avons sollicité la commission de régulation de l'énergie, qui a fait une trentaine de bonnes propositions.

Il y aura bientôt un plan d'action avec des décisions immédiates, notamment sur les lampes basse consommation ; le redémarrage du barrage hydroélectrique de Futuna pour lequel le plan de financement est prêt ; et une accélération de la transition énergétique.

Des mesures à moyen terme seront prises, notamment concernant la refonte tarifaire. L'objectif est de faire baisser la facture énergétique pour un à trois milliers de foyers de 30 %, voire 50 %. C'est donc un plan

important.

Vous le savez, son application nécessite l'accord de l'assemblée territoriale, parce que l'assemblée est actionnaire de la société. Et puis il faudra s'entendre avec les autorités coutumières et l'assemblée sur la sécurisation foncière pour l'implantation des équipements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Napole Polutélé](#)

**Circonscription :** Wallis-et-Futuna (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1000

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2013](#)